



## **EMPLOI À TEMPS PARTIEL - ASSISTANTE OU ASSISTANT AU CENTRE D'ARCHIVES DE LA GRANDE ZONE ARGILEUSE**

### **DESCRIPTIF DU POSTE**

L'assistante ou l'assistant au Centre d'archives de la Grande Zone argileuse devra se familiariser avec le travail d'un archiviste, tout en participant aux tâches administratives et à l'avancement des projets courants du Centre d'archives, notamment ceux relatifs à des projets de classification et de commémoration pour le centenaire de la Ville de Hearst. Les principales tâches et responsabilités du poste sont les suivantes :

- la classification de fonds et collections ciblés ;
- la numérisation de documents archivistiques ;
- l'organisation et la participation aux activités du centenaire ;
- la rédaction de textes divers (instruments de recherche, rapports, publications Facebook, affiches, etc.) ;
- la recherche documentaire pour les chercheurs à distance ;
- autres tâches identifiées par l'archiviste ou l'archiviste adjoint (révision de textes, communication, expositions ou projets divers).

### **PROFIL RECHERCHÉ**

- facilité à travailler en équipe ;
- être en mesure de travailler de façon autonome ;
- avoir de bonnes connaissances du français et de l'anglais, oral et écrit, particulièrement en matière de rédaction ;
- avoir un intérêt pour l'histoire locale ;
- avoir de bonnes connaissances en informatique (Word, Excel, PowerPoint, Facebook, applications Google, etc.).

## **ADMISSIBILITÉ AU PROGRAMME JEUNESSE CANADA AU TRAVAIL**

La personne embauchée doit :

- être citoyenne canadienne ou résidente permanente du Canada, ou avoir obtenu le statut de réfugiée au Canada ;
  - Note : Les étudiantes non canadiennes et étudiants non canadiens qui détiennent un permis de travail temporaire ou qui attendent d'obtenir leur statut de résidence permanente ne sont pas admissibles.
- être légalement autorisée à travailler au Canada ;
- avoir entre 16 et 30 ans au moment de commencer l'emploi ;
- avoir été un étudiante au secondaire, au collège, au cégep ou à l'université (tel que défini par son établissement d'enseignement) au cours du trimestre précédent l'emploi avec JCT ; et
- avoir l'intention de retourner aux études pendant ou après l'emploi avec JCT.

### **RÉMUNÉRATION**

Taux horaire de 19 \$

### **LIEU DE TRAVAIL**

Centre d'archives de la Grande Zone argileuse, Université de Hearst, campus de Hearst

### **DURÉE DU CONTRAT**

25 semaines, total de 250 heures (en moyenne 10 heures par semaine)

### **ENTRÉE EN FONCTION**

automne 2023

## **POUR POSTULER**

Les personnes intéressées devront acheminer leur curriculum vitae accompagné d'une lettre de présentation en format PDF par courriel à Melissa Vernier, archiviste, à l'adresse suivante : [melissa\\_vernier@uhearst.ca](mailto:melissa_vernier@uhearst.ca) en indiquant le numéro du concours 2023-17 au plus tard le **1er septembre 2023 à 16 h 30**.

---

*L'Université de Hearst souscrit aux exigences légales en matière d'emploi et s'engage à promouvoir la diversité, l'égalité, l'équité et l'inclusion dans sa communauté et dans ses processus d'embauche. L'Université de Hearst encourage toutes les personnes qualifiées à postuler. Les candidates et les candidats qui nécessitent des mesures d'accommodement sont priés de l'indiquer en soumettant leur candidature.*

*Nous ne communiquerons qu'avec les personnes dont la candidature sera retenue. Seuls les curriculum vitae et les lettres de présentation en français seront acceptés*

---

## **À propos du Centre d'archives**

*Le Centre d'archives de la Grande Zone argileuse nord-ontarienne a comme mission de sauvegarder le patrimoine archivistique de la région où œuvre l'Université de Hearst, un territoire qui s'étend d'Iroquois Falls à Longlac, en s'inclinant vers le sud jusqu'à Timmins. Il a le mandat de recueillir des témoignages archivistiques, de les entreposer, de les classifier et de les numériser afin de les rendre graduellement accessibles aux chercheurs et aux chercheuses. Des documents administratifs, des journaux de vie, des photographies, des enregistrements sonores et audiovisuels ainsi que des documents reliés à tous les aspects de l'histoire et du vécu communautaire de cette région nord-ontarienne sont conservés au Centre d'archives. Étant uniques, ces documents constituent de véritables trésors patrimoniaux. En plus d'assurer la préservation de la documentation originaires de la Grande Zone argileuse, le Centre d'archives permet de les conserver dans le nord de l'Ontario.*

*Le Centre d'archives agit également comme centre d'intégration des acquis de l'Université de Hearst, d'abord comme centre de ressources et de recherche du Nord-Est ontarien, mais aussi comme lieu de stage pour la population étudiante.*

*Pour plus d'information, veuillez consulter le site web du Centre d'archives à l'adresse suivante : [www.uhearst.ca/archives/](http://www.uhearst.ca/archives/)*